



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

télévision

Question écrite n° 6509

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur le futur projet de loi sur l'audiovisuel. Un certain nombre de dossiers sont en souffrance depuis l'examen du texte déposé par son prédécesseur au printemps dernier. La fusion de la Cinquième et de la Sept-Arte n'a pas encore abouti, ce qui n'est pas sans soulever quelques difficultés. Le dossier de l'audiovisuel extérieur est lui aussi suspendu à une mise en oeuvre future et sur la base d'un schéma non définitif. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si le projet de loi sur l'audiovisuel sera déposé au cours du premier trimestre de 1998 à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale, ou si une date ultérieure a été retenue.

Texte de la réponse

Mme la ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, rappelle à l'honorable parlementaire que la réforme de la législation relative à la communication audiovisuelle a fait l'objet, au conseil des ministres du 28 janvier dernier, d'une communication qui a fixé les grandes orientations du futur projet de loi. La phase de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés est en cours. Ce projet de loi sera présenté en conseil des ministres au printemps prochain et sera débattu à l'automne par le Parlement, la concertation se poursuivant durant ce délai. Ce projet de loi aura, notamment, pour ambition de consolider le secteur public de l'audiovisuel en simplifiant et rationalisant ses structures ; ainsi, le groupe France Télévision regroupant France 2 et France 3 sera constitué en société holding et le processus de regroupement en cours entre la Cinquième et la Sept-Arte trouvera sa consécration légale. Le projet intégrera en outre les modifications nécessaires à la mise oeuvre des dispositifs propres à l'action audiovisuelle extérieure qui font actuellement l'objet d'une instruction gouvernementale spécifique.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6509

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4126

Réponse publiée le : 30 mars 1998, page 1781